



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR
Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse
Case postale 251 CH-3000 Berne 7

Fax: 0041 32 322 26 37

Tel:0041 32 322 06 05

CRAN02@BLUEWIN.CH

WWW.CRAN.CH

Communiqué

22 novembre 2006

NON, à la légalisation du racisme !!!

Depuis quelques années, la politique est prise en otage en Suisse par l'Union Démocratique du Centre (UDC) et les autres partis semblent être pris dans une sorte de paralysie, sous prétexte qu'aller contre ce parti serait le renforcer davantage, alors que celui-ci ne cesse de progresser, ayant la voie libre.

Depuis quelques semaines, les minorités vivant en Suisse sont l'objet d'attaques verbales incessantes et injustifiées, sont constamment stigmatisées dans les médias par la direction de ce parti, avec à sa tête le Conseiller Fédéral en charge de la Justice et Police, M. Blocher, qui est le vrai initiateur de ce climat xénophobe et malsain que rien ne semble aujourd'hui stopper. Ainsi après avoir insulté le 14 septembre dernier les Africains qui ne seraient que des paresseux et dont la culture serait inapte aux affaires, après avoir mis en cause le génocide arménien et affirmé en Turquie le mercredi 4 octobre 2006 à propos de l'article 261bis du code pénal que « cet article me fait mal au ventre », le parti de M. Blocher lui vient en rescousse et demande de non seulement abroger la norme pénale antiraciste, mais aussi de supprimer la Commission Fédérale de lutte contre le Racisme (CFR). Pis, l'UDC exige le retrait de la Suisse de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. C'était le 15 novembre dernier lors d'une conférence de presse de ce parti.

Il faut peut-être rappeler à ceux qui confondent la liberté d'expression et le droit d'insulter, de dénier leur dignité et leurs droits au respect à ceux qui ne leur ressemblent pas que la norme pénale a été soumise à votation le 25 septembre 1994 et acceptée par le peuple suisse avec une majorité claire (54.7%), avant d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Que dit cet article ?

- *Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse,*
- *Celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnique ou d'une religion,*
- *Celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;*
- *Celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;*
- *Celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.*

L'UDC veut supprimer cet article de loi car il réduirait « (...) la liberté d'opinion et de discussion ».

On sait comment la liberté d'expression, telle que la définit l'UDC, a donné libre voie à l'Allemagne nazie.

En outre, si le vœu de l'UDC est un code pénal « clair et précis », ce qui, d'après elle, n'est pas le cas avec l'art 261bis CP, l'on se demande alors pourquoi, au lieu de demander le renforcement de celui-ci, son amélioration, elle cherche à l'abroger purement et simplement.

Le CRAN tient à rappeler que l'exception suisse a toujours été le respect et la reconnaissance du droit des minorités vivant sur le sol helvétique. C'est cela sa tradition humanitaire. Abroger la norme antiraciste à l'heure où les actes racistes qui se multiplient en Suisse inquiètent la plupart des Suisses, équivaudrait à un recul sans précédent et exposerait impunément tous ceux qui sont de culture différente à des actes racistes et discriminatoires de toutes sortes.

La liberté d'expression, c'est aussi le respect de la liberté des minorités et il appartient à l'Etat de veiller, par des lois, à ce que celle-ci soit garantie et protégée. Elle a toujours été limitée juridiquement, notamment par la pénalisation de la calomnie et de la diffamation. Pourquoi ces derniers délits continueraient à être pénalisés lorsqu'ils visent un individu et non plus quand ils visent des communautés d'individus considérées sur des bases raciales ?

Quant à demander la suppression de la Commission Fédérale de lutte contre le Racisme (CFR), sous prétexte que sa composition dérangerait, voici une totale aberration. Car, ici aussi, tous les observateurs nationaux et internationaux, actifs dans le domaine des droits de l'Homme, ne cessent d'appeler à son renforcement comme à celui de la norme antiraciste.

Le CRAN s'inquiète des prises de position populiste de l'UDC qui fait feu de tout bois dans sa chasse à l'électorat.

Créer continuellement la peur chez le Suisse autochtone au lieu de promouvoir un meilleur vivre ensemble entre les populations suisses est une politique de courte vue, sans lendemain dont la Confédération n'a aucunement besoin.

Le CRAN en appelle à toutes les forces vives suisses pour faire front à ces dérives extrémistes à répétition et d'y mettre un clair et net coup d'arrêt, en renforçant au contraire plutôt qu'en réduisant à néant le dispositif antiraciste mis en place.

Pourquoi donc les vues extrémistes et rétrogrades d'un parti doivent-elles s'imposer à toute la Nation, en dépit des engagements internationaux et éthiques ?

Faut-il vraiment tourner le dos à une Suisse moderne, multiculturelle et de la tolérance mutuelle, et retourner aux archaïsmes ressuscitant des vieux démons enterrés ?

Doit-on laisser la Suisse glisser insidieusement et lâchement vers l'Allemagne des années 30 et tolérer la montée inexorable des Néonazis ?

Ensemble, osons dire NON à la légalisation rampante du racisme !

Le Conseil de Gestion du CRAN